

TANDIS QUE LES PRIX FLAMBENT... LE SALAIRE DES OPA RESTE GELÉ !

OPA

COMMUNIQUÉ

n° 1-2022

C'est avec une nouvelle démonstration de mépris pour les OPA que nous entamons cette nouvelle année. En effet, la parution de l'Arrêté du 15 décembre 2021 relatif à la fusion des grades Ouvrier niveau 1 et Ouvrier niveau 2, a fait réagir de suite le syndicat **FORCE OUVRIÈRE** au cours d'une audience bilatérale spécifique avec le Ministère, qui a permis d'y exposer nos positions. Fusionner une ligne qui ne concerne personne et ne pas augmenter les Ouvriers niveau 2 restés sous le SMIC, ni le reste de la grille qui subit l'inflation, **c'est inacceptable !-**

Tandis que les niveaux Ouvriers ont fusionné, le SMIC a augmenté par 2 fois en 2021 (0,99 % en janvier et 2,2 % en octobre), et a été encore revalorisé de 0,9 % en janvier 2022 pour le porter à 10,57€ brut de l'heure.

Pendant ce temps le salaire des OPA n'a pas bougé !

Le salaire horaire brut d'un OPA Ouvrier au 1^{er} janvier 2022 est de 10,52 € après l'abattement de zone 3 : **on se moque une fois de plus, de nous !**

Rappelons-nous qu'en 1991 un Ouvrier Qualifié était recruté avec un salaire 17 % au-dessus du SMIC et un Compagnon, à l'époque dénommé « *Ouvrier Hautement Qualifié* », était payé 37 % au-dessus du SMIC !

Ça donne une idée de la considération portée aujourd'hui aux OPA, personnel professionnel, diplômé, expérimenté, preuve en est qu'ils ne sont ni des nantis ni des privilégiés.

L'écart de salaire horaire d'un Ouvrier avec le premier grade de Technicien (TN 1-1) n'est plus que de 60 centimes... Au rythme où va l'inflation, la grille n'aura bientôt plus qu'une seule classification !

Pourtant, vos représentants **FORCE OUVRIÈRE** avaient alerté l'administration dès la création de la nouvelle grille, du risque de voir les bas salaires rattrapés par l'inflation et avaient proposé le reclassement de la catégorie C en B. Même pas deux années se sont écoulées et voilà, c'est arrivé !

En plus de la revalorisation globale de la grille OPA, **FO** a de nouveau revendiqué auprès du Ministère, la suppression urgente du niveau Ouvrier et sa fusion dans le 1^{er} niveau de technicien.

En ce début d'année, même si nos meilleurs vœux concernent surtout pour vous la santé, avoir une rémunération qui permet de faire face à la hausse constante du coût de la vie n'est pas un vain souhait. Les élections présidentielle et législatives occupent désormais l'esprit des décideurs, mais nous, représentants **FO** des OPA, continuons à dénoncer haut et fort auprès de l'Administration leur paupérisation croissante.

Les élections pour lesquelles les OPA doivent commencer à se mobiliser pour les réussir, ce sont les élections professionnelles dans la Fonction publique de décembre 2022 et la mise en place des instances, au sein desquelles ils pourront défendre leurs droits individuels et collectifs.

Confrontés à d'incessantes réorganisations, à la diminution de leur pouvoir d'achat, à la suppression de leurs missions et au démantèlement du service public républicain, les OPA doivent se mobiliser avec détermination pour montrer leur désir de ne pas subir sans réagir.

**N'ATTENDONS PAS DE CADEAUX,
NI DE L'ACTUEL GOUVERNEMENT NI DES SUIVANTS.**

IL EST L'HEURE DE SE MOBILISER :

- **POUR L'AUGMENTATION GÉNÉRALE IMMÉDIATE DES SALAIRES,**
- **POUR LA DÉFENSE DE NOS MÉTIERS, DE NOS CARRIÈRES ET DE NOS RETRAITES !**

**TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION
JEUDI 27 JANVIER 2022
VOUS POUVEZ COMPTER SUR FORCE OUVRIÈRE
POUR DÉFENDRE LES REVENDICATIONS
DE TOUS LES OPA !**